

Le voile levé sur les archives « secrètes » de la franc-maçonnerie

Pierre Mollier

1 Les archives d'une société secrète... ne serait-ce pas là l'exemple type des archives secrètes ? Même s'il s'agit, selon l'expression chère au *Canard enchaîné*, d'« une société secrète bien connue » ! Pourtant, qu'il s'agisse d'une biographie d'un artiste ou d'un homme politique, d'une monographie locale ou de l'étude d'une organisation religieuse, politique ou syndicale, beaucoup d'historiens rencontrent la franc-maçonnerie dans le cadre de leurs travaux en raison du rôle qu'elle a joué dans notre pays depuis trois siècles. Nous avons traité ailleurs de l'histoire mouvementée des archives maçonniques¹, nous voudrions ici proposer une présentation pratique de ces fonds. Quelle est la nature de ces archives et quels types de documents peut-on y trouver ? Quels sont les fonds qui ont subsisté jusqu'à aujourd'hui et où peut-on les consulter ? Enfin, comment procéder pour entreprendre une recherche dans ces archives « secrètes » ?

STRUCTURE DES ARCHIVES MAÇONNIQUES

2 Les archives maçonniques sont en fait de trois types, correspondant aux trois niveaux autour desquels s'organise la vie maçonnique. On y distingue donc les archives des obédiences, celles des loges et enfin les archives personnelles de francs-maçons relatives à leur engagement. Les obédiences, selon l'appellation usitée en France, sont donc les organisations fédérales qui regroupent les loges. La plus ancienne et la plus importante est aujourd'hui encore le Grand Orient de France, héritier direct de la première autorité maçonnique qui s'impose autour de 1730 et qui prend sa forme actuelle en 1773. Par la suite, apparaîtront d'autres obédiences comme la Grande Loge de France en 1821 ou, en 1893, l'Ordre maçonnique mixte international « Le Droit humain », puis d'autres encore... Comme il s'agit de structures nationales, dotées, pour l'une d'elles depuis le XVIII^e siècle, d'un appareil bureaucratique, les archives ont été globalement bien conservées. Ainsi, les archives centrales du Grand Orient de France sont à peu près complètes depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. Elles comprennent tous les documents produits par les institutions centrales – chambre d'administration jusqu'en 1853 puis conseil de l'Ordre – ainsi que la correspondance reçue des loges. C'est notamment à partir de cette correspondance que l'on peut reconstituer la vie d'une loge – et la liste de ses membres – quand les archives de la loge elle-même ont disparu.

3 La deuxième grande catégorie regroupe les archives particulières des loges : registre de procès-verbaux des séances et correspondance, ce sont souvent les documents les plus « parlants » sur la vie quotidienne de la franc-maçonnerie, ses orientations, son implication dans le contexte politique et social local. Dans le vocabulaire maçonnique, les registres de procès-verbaux sur lesquels les loges consignent leurs travaux sont appelés « Livres d'architecture ». Le plus ancien

connu aujourd'hui est celui de la loge dite Coustos-Villeroy à Paris datant de 1737 et conservé aux Archives nationales. Ces registres sont bien sûr plus riches en information sur la vie des loges, leurs membres, leurs aspirations, que les archives essentiellement administratives des obédiences. Mais les loges ne sont que de petites associations, d'une vingtaine à une soixantaine de membres selon les époques, sans structure permanente, aussi, la plupart du temps, leurs archives sont-elles malheureusement aujourd'hui très lacunaires. Très rares sont à notre connaissance les loges qui ont encore des archives anciennes. Néanmoins, si les fonds d'archives ont été dispersés, beaucoup de pièces existent encore. Ainsi de nombreux fonds publics ou privés conservent encore des milliers de « Livres d'architecture » du XVIII^e et du XIX^e siècles.

4Enfin, la dernière catégorie recouvre les archives des maçons eux-mêmes quant à leur engagement. C'est là un chantier à ouvrir car, paradoxalement, c'est probablement le type d'archives le plus rare. Pourtant les correspondances privées, les planches, c'est-à-dire les exposés que les frères font en loge, et tous ces documents personnels présentent les pensées et les réflexions des maçons avec des détails et des nuances infiniment plus fines que les comptes rendus de loge, forcément synthétiques.

5Signalons aussi les archives un peu particulières que constituent les rituels utilisés par les loges depuis trois siècles, car elles pourront intéresser les historiens des idées. Contrairement, par exemple, à la maçonnerie britannique où un grand respect de la tradition orale a rendu la documentation rituelle quasi inexistante, en France, dès le milieu du XVIII^e siècle, de nombreux manuscrits rapportent en détail la nature des cérémonies maçonniques.

6On mesure la variété des documents produits par la franc-maçonnerie. Pour mieux les analyser dans toute leur diversité, il est important de déterminer l'entité dont ils émanent – obédiences, loges ou frères – et les circonstances de leur production. C'est à cette condition seulement que le chercheur pourra s'orienter dans les abondantes archives maçonniques qui ont subsisté jusqu'à aujourd'hui.

LE TOUR DE FRANCE DES FONDS MAÇONNIQUES

7Disons-le d'emblée – quitte à susciter une petite déception tant le secret et le mystère sont nécessaires à l'âme humaine, fût-elle celle d'éminents historiens (...) –, les archives maçonniques sont aujourd'hui largement ouvertes et leur consultation ne pose pas de problèmes majeurs. En effet, au lendemain de l'Occupation et de cinq années de persécutions contre la Franc-maçonnerie, au milieu des ruines, les dignitaires du Grand Orient constatèrent que les fonds publics – bibliothèques municipales ou archives départementales – avaient été les seules structures qui avaient préservé les archives maçonniques du pillage. Conscients de l'état de faiblesse du Grand Orient et de son incapacité, en 1945 et pour bon nombre d'années, à dégager les moyens nécessaires à l'entretien et à la bonne conservation de ces précieux documents, ils décidèrent de déposer l'ensemble des archives historiques de l'Ordre à la Bibliothèque nationale. Aujourd'hui, les archives du Grand Orient de France constituent toujours l'essentiel du Fonds

maçonnique du cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Toutes les archives centrales de l'obédience antérieures à 1900 – y compris les plus secrètes ! – sont donc consultables par toute personne qui détient une carte de lecteur de la Bibliothèque nationale. Elles sont classées en 5 séries. Le fonds FM¹ rassemble les archives centrales du Grand Orient, les comptes rendus d'assemblées générales, des différents organes de l'obédience (chambres d'administration puis conseil de l'Ordre, Grand Collège des rites...), des commissions créées pour gérer tel ou tel problème, les comptes... La série FM² regroupe les envois des loges au Grand Orient, des origines à 1900. Elle est classée par ville (« orient » dans le vocabulaire maçonnique) puis par ordre alphabétique des noms des loges⁸. Celles-ci étaient tenues d'envoyer une fois par an au Grand Orient la liste de leurs membres (« tableaux ») ainsi que leur bureau (« le collège des officiers »). Malheureusement, pendant la guerre les services de Vichy ont retiré un certain nombre de ces listes pour la fin du XIX^e et pour le XX^e siècles. Sous la cote générale FM³ sont rassemblés plus de 800 registres de procès-verbaux de loges diverses (les « Livres d'architecture » dans la langue des loges). C'est un ensemble un peu hétérogène, mais avec de la chance on peut donc y trouver les traces directes des travaux des francs-maçons sur lesquels on recherche des informations. Sous la cote FM⁴ on découvrira une imposante collection de rituels maçonniques de tous les rites et tous les grades, y compris les plus atypiques, dont près d'un tiers du XVIII^e siècle. Le fonds FM⁵ regroupe les diplômes maçonniques et patentes de loges classés alphabétiquement par nom des titulaires auxquels ils ont été délivrés et par loge, regroupées géographiquement.

⁸Plus de vingt-cinq ans après la guerre, en 1973, le Grand Orient put enfin recréer sa bibliothèque. Outre un fonds d'ouvrages anciens et modernes spécialisés, il décida alors d'ouvrir aux chercheurs ses archives jusqu'en 1940, c'est-à-dire le complément direct des séries consultables à la BNF, pour la période 1900-1940. Suite immédiate du fonds FM², la correspondance avec les loges entre 1900 et 1940 est donc consultable rue Cadet. À l'heure où l'histoire coloniale redevient à la mode, soulignons, entre autres, l'intérêt des échanges avec les loges d'Afrique ou d'Indochine. Par ailleurs, la bibliothèque du Grand Orient conserve une collection complète et facile d'accès des comptes rendus imprimés des assemblées générales de l'obédience depuis 1800 – fêtes de l'Ordre bisannuelles jusqu'en 1844, puis *Bulletin* du Grand Orient de France, comptes rendus des travaux du conseil de l'Ordre et comptes rendus des assemblées générales – et jusqu'en 1940. Ces dizaines de milliers de pages sont une source exceptionnelle, et somme toute peu exploitée, sur les opinions et la sensibilité des francs-maçons par rapport aux débats d'une époque. On peut aussi y consulter l'annuaire publié annuellement par le Grand Orient depuis 1786 et qui donne la liste des loges et des dignitaires. Enfin, elle détient un très utile fichier des membres de l'obédience de l'entre-deux guerres qui regroupe près de 120 000 entrées.

⁹Par ailleurs, en décembre 2000, le Grand Orient de France s'est vu restituer d'importantes collections qui lui avaient été dérobées par l'occupant allemand en 1940. Soustraites aux Allemands par les Russes en 1945, elles ont ensuite été conservées pendant un demi-siècle aux

archives spéciales centrales d'État de Moscou. À leur retour de Russie, ces fonds ont réintégré la bibliothèque du Grand Orient de France où ils ont été rassemblés sous l'intitulé « AR (Archives de la réserve) ». On y découvre notamment une collection de documents historiques relatifs à la reconstitution des loges par la Première Grande Loge de France dans les années 1760 ; les archives des relations extérieures du Grand Orient du milieu du XIX^e siècle à 1940 ; les archives centrales de l'obédience dans les années 1930 ; enfin toute une série d'archives anciennes de loges du XVIII^e au XX^e siècle.

10 La Grande Loge et le Suprême Conseil de France, quant à eux, ont déposé une petite partie seulement de leurs fonds à la BNF. Mais la bibliothèque de la Grande Loge (8, rue Puteaux, 75017 Paris) ouvre très libéralement aux historiens ses archives qui couvrent la période 1821-1940. L'Ordre mixte international « Le Droit humain » et la Grande Loge féminine de France disposent depuis quelques années de commissions d'histoire qui peuvent répondre aux questions des chercheurs.

11 Pour rester à Paris, il faut signaler l'exceptionnelle sous-série F⁷ des Archives nationales qui, si elle n'est pas d'origine maçonnique – il s'agit des archives de la police –, présente une documentation importante et détaillée sur les loges, les sociétés secrètes et leurs animateurs sous Louis XVIII, Charles X et les débuts de la Monarchie de Juillet. Pour explorer ce fonds magnifique on se référera au travail admirable de Jacqueline Chaumié, *Archives nationales – Police générale – Objet généraux des affaires politiques F⁷ 6678-6784, 1815-1838*³, qui, outre l'inventaire détaillé des dossiers, donne une table de plus de 120 pages serrées des noms de personnes citées, de lieux, de sujets... et de sociétés secrètes. Un exemple, entre tant d'autres : on découvre dans cette fabuleuse et romanesque table une « Société secrète de l'Aigle noir », et en se reportant à l'inventaire du dossier 6685, chemise 5, on y apprend les « révélations faites par le sieur Achard, détenu dans les prisons de Fribourg, concernant l'existence d'une conspiration contre la Royauté, pour le rétablissement des Bonaparte, fomentée par une société secrète nommée le Petit Aigle Noir, dont les ramifications s'étendraient en Suisse et dans le sud-est de la France ». Parfois, les procès-verbaux et même les rituels de ces authentiques *Philadelphes* ont aussi été saisis par la police.

12 En province, plusieurs grandes bibliothèques publiques conservent aussi d'importants fonds maçonniques. À Lyon, la richesse des collections reflète la vitalité des loges dans la capitale des Gaules depuis au moins 1740. La Bibliothèque municipale abrite notamment le célèbre fonds Willermoz. Initié en 1750, Jean-Baptiste Willermoz sera un maçon actif presque jusqu'à sa mort, en 1824, à 94 ans. Ce soyeux lyonnais restera toute sa vie animé par la quête – toujours inachevée – des vrais secrets de l'Ordre. Pour cela, il collectera une documentation exceptionnelle sur les rites, les systèmes maçonniques et la vie des loges. Il entretiendra aussi une correspondance abondante dans toute l'Europe. Les milliers de folios du fonds Willermoz offrent des matériaux uniques pour l'histoire de l'illuminisme au Siècle des lumières, cette « source occulte du romantisme » selon la belle expression d'Auguste Viatte. À Toulouse, le legs

du docteur Chalot – un dignitaire du Grand Orient de France, collectionneur et bibliophile – présente de riches archives sur la maçonnerie du Premier Empire. À Alençon, le fonds Gaborria conserve les papiers d'un maçon cosmopolite très actif entre 1780 et 1820⁴. À Strasbourg, le legs Paul Gerschel comprend plus de 2000 manuscrits⁵. Signe de la forte présence de la franc-maçonnerie dans la vie sociale de notre pays depuis trois siècles, il n'est guère de bibliothèque municipale ou d'archives départementales qui ne conservent une quantité plus ou moins importante d'archives maçonniques. On y a souvent d'heureuses surprises et aucune piste n'est à négliger. Pour avoir une idée de la richesse de ces fonds et pour s'orienter dans cette « France profonde » des archives maçonniques, on consultera les deux volumes de l'ouvrage de Jacques Léglise : *Catalogue des manuscrits maçonniques des bibliothèques publiques* (Paris, SEPP, 1988). De surcroît, depuis quelques années, prenant conscience de l'importance de ces pièces et confrontées aux difficultés de leur conservation, certaines des rares loges qui disposent encore d'archives anciennes en font dépôt dans des fonds publics. Ainsi, la loge « L'Encyclopédique », fondée en 1787, a récemment déposé ses registres de procès-verbaux du XVIII^e siècle aux archives municipales de Toulouse.

¹³Une fois les principaux dépôts d'archives de la franc-maçonnerie identifiés, il reste à pouvoir s'orienter efficacement dans ces fonds un peu particuliers pour répondre aux questions que se pose l'historien.

MÉTHODOLOGIE DE QUELQUES RECHERCHES CLASSIQUES

¹⁴La question qui revient le plus souvent porte sur l'identité franc-maçonne de tel ou tel individu. Comment établir l'appartenance maçonnique d'une personne ? La question se pose en fait assez différemment selon la période où elle a vécu. Tant au XVIII^e que dans la première moitié du XIX^e siècle, le Grand Orient n'avait pas de liste centralisée de ses membres, chaque loge gérait elle-même ses effectifs. Ainsi, il est très difficile de vérifier une appartenance maçonnique lorsqu'on ne connaît pas... la loge dont la personne étudiée aurait pu être membre. Heureusement, certains chercheurs ont effectué des dépouillements d'archives de loges qui constituent souvent la seule entrée possible. Alain Le Bihan a passé au peigne fin les archives des loges parisiennes du Grand Orient et publié un inventaire remarquable sur *Les Francs-Maçons parisiens du Grand Orient de France – fin du XVIII^e siècle* (éditions de la Bibliothèque nationale, Paris, 1966). Jean Bossu a, pour sa part, consacré sa vie à dépouiller des archives et des articles de revues régionalistes ou de publications savantes. Il relevait sur de petites fiches les appartenances maçonniques dont elles faisaient état. Le fichier « Bossu » a fini par compter près de 100 000 fiches retraçant la carrière maçonnique de frères célèbres ou inconnus au gré des recherches de son auteur. À sa mort, il a légué ce fichier à la Bibliothèque nationale. Le fichier « Bossu » peut donc être interrogé au fonds maçonnique de la BNF, mais uniquement par correspondance (BNF, cabinet des Manuscrits, Fonds maçonnique, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris), car il n'est pas en accès direct. Il y a actuellement un projet d'informatisation du fichier « Bossu ». Sous le Second Empire, le frère Pinon publia, de 1862 à 1869, un exceptionnel

annuaire maçonnique qui donne la liste des membres de la plupart des loges de Paris et des principales villes françaises. Par la suite, les listes de francs-maçons imprimées le seront dans un esprit bien différent. Ces publications émaneront d'associations antimaçonniques dont l'objectif sera – par ces ouvrages – de dénoncer les frères à la vindicte publique. On peut ainsi consulter *La France maçonnique, nouvelles divulgations* de l'inénarrable Léo Taxil (1888), *Le Tout-Paris Maçonnique contenant 10 000 noms de francs-maçons de Paris et de sa banlieue* (1896), le *Répertoire maçonnique contenant les noms de 30 000 francs-maçons de France et des colonies* de l'Association antimaçonnique de France (1908) et, au milieu des années 1930, la Fédération nationale catholique fera paraître *Le Grand Orient de France* et *La Grande Loge de France*, publiant là aussi des dizaines de milliers de noms. La fiabilité de ces listes est en fait assez bonne, les associations antimaçonniques les établissaient en dépouillant la presse maçonnique – notamment les bulletins donnant les programmes des réunions – ou en détournant les courriers destinés aux loges. Il faut toujours essayer de confirmer l'information par les archives maçonniques, mais ces divulgations donnent des pistes très utiles. Pour le XX^e siècle, il existe donc un fichier historique consultable par les chercheurs à la Bibliothèque du Grand Orient de France. Fort de 120 000 fiches, on y trouve de nombreuses informations pour les années 1900-1914 et il est globalement fiable pour la période 1920-1938. C'est un outil de travail exceptionnel pour l'histoire de la vie politique et sociale de l'entre-deux-guerres mais les historiens des arts pourront aussi y trouver des renseignements utiles sur les carrières maçonniques, entre beaucoup d'autres, de Mucha ou Juan Gris pour la peinture, Bartholdi ou Jacques Lipchitz pour la sculpture ou encore Firmin Gémier pour le théâtre. La bibliothèque de la Grande Loge de France conserve un fichier équivalent pour ses membres. Rappelons enfin deux évidences dans ce domaine : une absence de preuve n'est pas une preuve de non-appartenance, l'engagement maçonnique n'a pas la même signification selon les époques. Bien que principal dirigeant du Grand Orient avant la Révolution, le duc de Montmorency-Luxembourg, premier baron chrétien de France, n'était pas radical-socialiste... il émigra d'ailleurs le 15 juillet 1789 ! Une fois l'appartenance maçonnique établie, il reste à la mettre dans son contexte et à essayer de cerner le sens qu'elle pouvait avoir.

15 L'étude d'un milieu maçonnique est d'ailleurs le deuxième grand type de problématique. Elle se pose notamment dans les monographies sur l'histoire des villes. Les loges ayant souvent joué un rôle important dans la vie locale au XVIII^e et au XIX^e siècle, la reconstitution de la sphère de la sociabilité maçonnique – nous évitons le terme réseau – ne pose pas de difficulté majeure. En effet, l'administration maçonnique a toujours demandé aux loges de l'informer de l'état de leurs effectifs, ne serait-ce que pour... dès le XVIII^e siècle, percevoir efficacement l'impôt de capitation, le « don gratuit », comme l'on disait alors. La série FM² à la BNF, sa suite à la bibliothèque du Grand Orient, ou son équivalent à la bibliothèque de la Grande Loge, conservent donc les « tableaux », c'est-à-dire la liste de leurs membres que les loges envoyaient chaque année. Il est donc très facile de savoir en compagnie de qui le personnage que l'on étudie maçonnait ou d'établir la liste des franc-maçons d'une ville à une époque donnée. Lorsque pour

des raisons diverses les tableaux n'existent plus – on a dit que les services de Vichy en avaient prélevé un certain nombre –, on peut en général reconstituer une partie au moins des effectifs avec le reste de la correspondance (demandes de diplôme maçonnique pour les frères élevés à tel ou tel grade, demandes de renseignements divers...). Par ailleurs, dès le XVIII^e siècle et jusqu'en 1940, certaines loges ont fait imprimer leurs tableaux ; à partir des années 1830, on trouve même des annuaires, ceux-ci se multiplieront dans les années 1880.

16 Au-delà des données factuelles comme l'appartenance ou les listes des membres, comment en savoir plus sur les travaux et les préoccupations des francs-maçons ? Dans l'idéal, il faudrait pouvoir recourir aux archives particulières des loges et notamment à ces fameux « Livres d'architecture », ces registres qui rassemblent les procès-verbaux dont doit faire l'objet toute réunion maçonnique depuis au moins 1737. Or, on l'a rappelé, très rares sont aujourd'hui les loges qui ont encore des archives anciennes. Mais, si les archives ne sont plus dans les loges, les pièces n'ont pas forcément été détruites. Le chercheur doit donc faire le tour des fonds maçonniques pour essayer d'y découvrir les vestiges documentaires qui l'intéressent. Il commencera par le fonds FM³ de la BNF, puis consultera les bibliothèques du Grand Orient et de la Grande Loge, enfin il explorera les fonds maçonniques de province grâce au livre de Jacques Légise. Si, en dépit de ces investigations, il ne trouve aucun des documents propres à la loge, il se replongera dans la correspondance de celle-ci avec l'autorité centrale. Même si cette correspondance est essentiellement administrative, on y découvre régulièrement des éléments sur les débats internes à la loge.

17 Dans la perspective de l'histoire des idées, rien ne saurait remplacer le témoignage individuel sur l'engagement maçonnique. Mais les archives personnelles des francs-maçons (correspondances, journaux intimes, mémoires...) sont encore infiniment plus rares que celles des loges, la grande exception étant le fabuleux fonds Willermoz de Lyon. C'est cependant l'un des axes des historiens maçonniques d'aujourd'hui. Pierre-Yves Beaurepaire a notamment montré l'infinie richesse de ces « ego-documents » pour l'histoire de la franc-maçonnerie. Et, en cherchant... on en découvre plus que l'on ne pensait pouvoir en trouver⁶.

18 Même s'ils procurent des informations précieuses, les « Livres d'architecture » ne rendent pas toujours compte du détail des réflexions et débats d'une loge. Les procès-verbaux sont souvent courts et assez stéréotypés, la plupart du temps les exposés faits en loge (les « planches ») ne sont évoqués que par un court résumé, voire même seulement par leurs titres. Alors, où aller chercher des sources plus substantielles pour cerner les idées diffusées par la franc-maçonnerie. Pour le XVIII^e et la première partie du XIX^e siècle, on découvrira dans les différents fonds que nous avons présentés des manuscrits de textes lus et débattus en loge. Un certain nombre ont d'ailleurs été livrés à l'impression et on les retrouvera grâce aux bibliographies classiques⁷. On consultera aussi les revues maçonniques dont beaucoup d'articles sont à l'origine des exposés en loge⁸. À partir de 1844, le Grand Orient publie donc un *Bulletin* avec les débats de ses assemblées générales et des contributions des loges. Depuis la fin du XIX^e siècle – et jusqu'à

aujourd'hui —, il propose des « Questions à l'étude des loges » qui font l'objet de travaux dans chacune d'elles, puis d'un rapport qui est envoyé au siège de l'obédience. Les comptes rendus des assemblées générales publient ensuite un rapport de synthèse de ces questions. Outre les synthèses publiées, pour certaines années de l'entre-deux-guerres, la bibliothèque du Grand Orient conserve des liasses des centaines de rapports originaux envoyés par les loges.

¹⁹Ces quelques approches sont naturellement assez générales et chaque recherche identifiera probablement des champs d'investigation particuliers qui compléteront les sources classiques de l'histoire maçonnique.

²⁰Les archives maçonniques sont donc fort peu secrètes. Néanmoins, elles restent sous-exploitées en dehors du cercle étroit des historiens de la franc-maçonnerie. Or elles sont un objet d'histoire sociale comme un autre. Une fois passé la barrière d'un vocabulaire pittoresque — avec lequel on peut d'ailleurs facilement se familiariser en quelques heures —, elles offrent à l'historien, dans des spécialités assez diverses, des sources inattendues et souvent intéressantes. C'est d'ailleurs un des charmes de l'histoire maçonnique que de toucher à des domaines aussi variés que l'histoire des idées religieuses, l'histoire politique, l'histoire sociale, voire l'histoire littéraire... Victimes eux aussi du mythe du « secret maçonnique », les chercheurs ont souvent le sentiment que ces archives sont inaccessibles. Cette auto-censure inconsciente les prive, sans raison, d'une dimension des personnages ou des milieux qu'ils étudient. Mais un autre facteur intervient aussi. Survalorisée par le préjugé populaire du complot et du réseau, la franc-maçonnerie semble à l'inverse sous-estimée par les milieux académiques... à préjugé, préjugé et demi. Ces deux attitudes, qui ne sont d'ailleurs peut-être pas sans lien, brouillent l'étude sereine et scientifique de cette singulière sociabilité qui, ni ange ni démon, fait partie de l'histoire de France depuis près de trois siècles.

NOTES

¹ « Paris-Berlin-Moscou, les archives retrouvées », *L'Histoire*, numéro spécial : « Les francs-maçons », juillet-août 2001, p. 78 à 82, et « Histoire de la bibliothèque et des archives du Grand Orient de France », *Renaissance traditionnelle*, n° 131-132.

² On trouvera de nombreux éléments sur les ressources du fonds FM², pour le XVIII^e siècle, in Alain LE BIHAN, *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France (2nd moitié du XVIII^e siècle)*, Paris, Bibliothèque nationale, 1967.

³ Paris, Imprimerie nationale, 1954.

⁴ Sur le fonds Gaborria, cf. *La Franc-Maçonnerie en Alençon et dans l'Orne, 250 ans de fidélité aux libertés*, Alençon, 2003.

5 *Inventaire des archives de la ville de Strasbourg, franc-maçonnerie de Strasbourg, legs Paul Gerschel, répertoire numérique détaillé* établi par René Brassel, Strasbourg, 1975, 101 + 17 p.

6 Cf. notamment, Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *L'Autre et le Frère, l'Étranger et la Franc-Maçonnerie en France au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1998 ; *Projet pour une recension des écrits du for privé en France (début du XVI^e-début du XIX^e siècle)*, à paraître ; *Ego-documents et instrumentation électronique*, à paraître. On pourra consulter le travail collectif conduit par une équipe interdisciplinaire sur le Web à propos d'un passionnant ego-document à fort contenu maçonnique *Le Journal de Corberon*, sur <http://melior.univ-montp3.fr/eol/egodoc/corberon/PageAccueil.htm>.

7 August WOLTSTIEG, *Bibliographie der Freimaurerischen literatur*, 1911 (et reprint, Georg Olms, 1992) ; Paul FESCH, *Bibliographie de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes*, présenté et mis en ordre par Georges A. Denys, Bruxelles, 1976.

8 André DORÉ, « Essai d'une bibliographie des périodiques maçonniques et antimaçonniques de langue française (1763-1945) », *Humanisme, revue des francs-maçons du Grand Orient de France*, n° 124, septembre 1978, p. 66-87.

AUTHOR

Pierre Mollier

Directeur du service « bibliothèque archive » du Musée du Grand Orient de France

<http://books.openedition.org/editionscnrs/1508>